PRÉFET
DE LA MOSELLE
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 1 juin 2022

TRAVAUX SUR LA RN4

Création de deux refuges routiers sur la RN4 entre Saint-Georges et Hertzing, à hauteur de Landange

Des travaux consistant à créer deux refuges routiers sont prévus sur la RN4 dans les deux sens de circulation, entre Saint-Georges et Hertzing, à hauteur de Landange. Des restrictions ponctuelles de circulation sont à prévoir.

Dans le cadre de la poursuite des travaux de mise à 2x2 voies de la RN4 entre Saint-Georges et Héming, deux refuges routiers doivent être réalisés. Les refuges sont des aménagements permettant de faciliter et de sécuriser les arrêts d'urgence des conducteurs. Ce chantier se déroulera à compter du mardi 7 juin 2022 jusqu'au vendredi 8 juillet 2022 inclus, sous réserve des aléas climatiques et techniques. Durant cette période, la circulation sur la RN4 sera maintenue, mais pour des raisons de sécurité des usagers et des intervenants sur le chantier, certaines adaptations de circulation routière seront mises en œuvre.
La bande d'arrêt d'urgence et la voie lente seront neutralisées, impliquant dans les deux sens de circulation :

- la circulation sur une voie ;
- une réduction de vitesse jusqu'à 70 km/h.

L'État (la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est), maître d'ouvrage, remercie par avance les automobilistes de leur compréhension pour la gêne occasionnée par ces travaux et leur recommande la plus grande prudence, afin d'assurer leur propre sécurité et celle des agents travaillant sur le chantier.

- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -

Contacts presse
Amélia Guyot : 06 18 36 20 07
Loïcia Lepage : 06 85 23 33 90
Mél : pref-communication@moselle.gouv.fr
9, place de la préfecture – 57 034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle
Service départemental de la communication interministérielle

DREAL Grand Est - Pôle communication :
communication.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

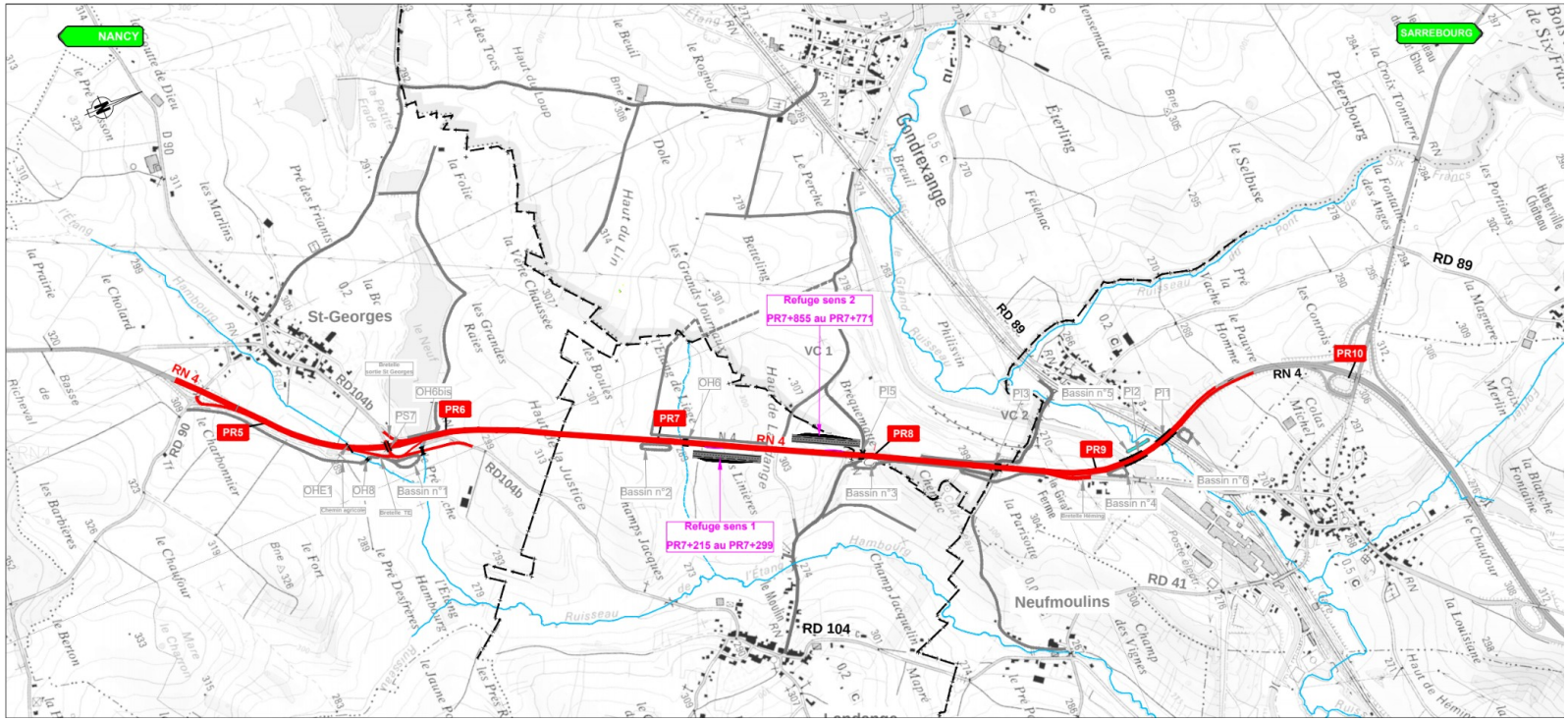
NANCY
SARREBOURG
RN 4
PR5
PR6
PR7
PR8
PR9
PR10
Refuge sens 2
PR7+855 au PR7+771
Refuge sens 1
PR7+215 au PR7+299
VC 1
VC 2
St-Georges
Gondrexange
Neufmoulins
RD 89
RD 104
RD 41
RD 90
RD104b
Bassin n°1
Bassin n°2
Bassin n°3
Bassin n°4
Bassin n°5
Bassin n°6
OH6bis
OH6
OHE1
OH8
PS7
PI1
PI2
PI3
PI5